MAIRIE DE BOUC BEL AIR PROCES-VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 06 février 2023 A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS: Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE (Départ délibération n°23.01.11/n°23.01.17), Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

<u>POUVOIRS</u>: Pierre MARROC à Richard MALLIÉ, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Saïd ACHACHE à Hervé CAYLA, Hortense MALLIÉ à Sophie SURACE.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Camille GAIDO soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procède à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 17 rapports, ainsi que 5 questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

23.01.01 - Adoption du compte rendu de la séance du 28/11/2022.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : il est voté à l'unanimité

<u>23.01.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.</u>

- ✓ Décision n°2022-024 du 15/12/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/ Monsieur PERALDI Lucien.
- ✓ Décision n°2022-025 du 15/12/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/Monsieur MULATTIERI Jean-Louis.
- ✓ Décision n°2022-026 du 20/12/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Mme DOBRUNIK Liudmyla, M. DOBRUNIK Mykola et Mme ZAYCEVA Nadiya.
- ✓ Décision n°2022-027 du 20/12/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Mme DIDENKO.
- ✓ Décision n°2023-001 du 19/01/2023 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Monsieur Bertrand LASSERRE.

<u>23.01.03 – Mise à disposition d'un véhicule de service à Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services pour l'année 2023.</u>

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.04 – Actualisation de la composition des représentants du conseil municipal aux commissions municipales.

Au regard des démissions, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à la désignation de sept nouveaux membres élus proportionnellement au nombre d'élus par groupe, à savoir le groupe de la majorité et le groupe de l'opposition.

Puis, il met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

1 – Ville Nature
M. Yann PERTUISEL
Mme Véronique GARNIER
Mme Catherine BIENFAIT
M. Julien ESTERINI
Mme Catherine FOULON
Mme Geneviève MARTIN
M. Philippe CANOBIO

2 - Affaires scolaires - jeunesse - petite enfance

Mme Corinne LE MEUT Mme Evelyne LOUIS Mme Patricia COTTI M. Mathieu PIETRI M. Julien BOULARD Mme Geneviève MARTIN M. René ALBERICCI

3 - Sports et Grands Evènements

M. Stephan PIERRACCINI
Mme Marie-Christine RODRIGUEZ
M. Jean-François CAIRE
Mme Camille GAIDO
M. Julien BOULARD
M. Hervé CALYA
M. Philippe CANOBIO

4 - Sécurité - Nouvelles Technologies

M. Joseph CASSARO
Mme Marie-Christine RODRIGUEZ
Mme Marie-Pierre VITIELLO
Mme Véronique GARNIER
Mme Hortense MALLIÉ
Saïd ACHACHE
René ALBERICCI

5 - Finances

Mme Sophie SURACE M. Thomas BERGÈRE M. Florian PARIS M. Mathieu PIETRI Mme Maëva GAUTELIER Mme Michèle DECHAUD M. Hervé CALYA

6 - Culture - Patrimoine

M. Mathieu PIETRI
Mme Catherine FOULON
M. Pierre MARROC
M. François DENIAU
Mme Patricia COTTI
Mme Geneviève MARTIN
Mme Michèle DECHAUD

7 — Développement économique — Emploi

Mme Maëva GAUTELIER
M. Roger MOSSÉ
Mme Catherine BIENFAIT
M. Dominique BIECHE
M. François DENIAU
M. Hervé CAYLA
Mme Michèle DECHAUD

<u>23.01.05 – Actualisation de la composition des représentants du conseil municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.</u>

Au regard des démissions, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à la désignation de deux nouveaux membres élus au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Il est proposé pour la majorité : Mme Marie-Christine RODRIGEZ et pour l'opposition : M. Saïd ACHACHE

Puis, il met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

La composition de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est arrêtée comme suit :

M. Yann PERTUISEL,
Mme Evelyne LOUIS,
M. Pierre MARROC,
Mme Marie-Pierre VITIELLO,
Mme Marie-Christine RODRIGUEZ,
M. Philippe CANOBIO,
M. Saïd ACHACHE

23.01.06 — Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle communale cadastrée section BH N°106, sise lieudit l'ESCAILLON — avenue du 8 mai 1945 et d'une superficie d'environ 303 m².

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 3 abstentions (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) elle est votée à l'unanimité

23.01.07 – Cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée BH N°106, d'une superficie d'environ 203 m² au profit de Madame PARRA Isabelle.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 3 abstentions (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) elle est votée à l'unanimité

<u>23.01.08 – Acquisition de la parcelle cadastrée section BS N°407, d'une superficie d'environ 18 m² appartenant aux Consorts PASTOR.</u>

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.09 — Demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches du Rhône dans le cadre du dispositif « Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence » - actualisation réparation N°1 / 2021.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.10 — Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux pour la rénovation de la salle associative « Olympie » du gymnase Guy Drut - Exercice 2023.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.11 - Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.

Madame SURACE présente le document joint à l'ordre du jour qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

23.01.12 – Annule et remplace – Passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements, adoption des durées d'amortissement, fixation du seuil des biens de faible valeur.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.13 - Création de quatre postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.14 - Création de quatre postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.15 - Modification d'un poste permanent au registre des effectifs

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

<u>23.01.16</u> — <u>Création d'un poste non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité</u> (Plan Communal de Sauvegarde).

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.17 - Création d'un poste non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

23.01.18 - Questions diverses.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » a déposé trois questions diverses et le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air » a déposé deux questions diverses, auxquelles il a répondu.

Une question orale a été posée par le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air », à laquelle Monsieur CASSARO a répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Fait à Bouc Bel Air, le 07 février 2023

Affiché en exécution de l'article L 2121 25 du Code Général des Collectivités Territoriale Richard MALLIÉ Maire